

PROCÈS-VERBAL DE RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE VERNEUGHEOL
EN DATE DU 13 MARS 2025

L'an deux mil vingt cinq, le treize mars à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à VERNEUGHEOL, sous la présidence de Monsieur Bernard THOMAS, Maire.

Date de convocation : 07/03/2025.

PRÉSENTS : THOMAS Bernard, BOUYON Daniel, DEVEDEUX Stéphanie, JARLETON Jean-Paul, LECLERC Georges, LEGOUEIX Jean-Baptiste, MANDON Laetitia, MICHON Isabelle, RICHIN Jean-Louis.

ABSENT : RICHARD Isabelle.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.
Monsieur Jean-Paul JARLETON a été désigné secrétaire de séance.

Rappel de l'ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du 13 février 2025
 - Choix de l'entreprise pour les travaux de voirie
 - Aménagement des poubelles

 - Questions diverses
-

Le Procès-Verbal de la séance du 13 février 2025 est arrêté à l'unanimité des membres présents.

- **Délibération n°1 : Choix de l'entreprise pour les travaux de voirie**

Suite à la consultation pour les travaux de voirie chemins des Coignes et du Montely, la commission d'appel d'offres s'est réunie le 6 mars à 10h00 à la salle de la mairie,

Après analyse des offres, l'entreprise la mieux disante est :
EUROVIA pour un montant de 86 520 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :
DÉCIDE de retenir l'entreprise EUROVIA pour un montant des travaux de 86 520 € HT.

- **Aménagement des poubelles**

Le Conseil Municipal a défini les points de collecte dans chaque village de la commune.
Il a décidé également de demander des devis pour l'encadrement et la maçonnerie.

Questions diverses

Portes-greffes : Plantation au Glufareix, chez Combas et Teissonnières,

Achats 2025 : débroussailleuse et élagueuse électrique.